

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 22 mai 2026****CONVOCATION**

Date : 13 mai 2026

Affichée le : 13 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 31

Votants : 33

Pouvoirs : 2

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-deux mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Mathias COUMERT – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Absents représentés

Mme Carole BOULANGER Pouvoir à M. Bernard BONI

M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-05-18

OBJET : RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT « AUTOMNE IMPRESSIONNISTE ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'à l'occasion de l'évènement « Automne impressionniste » la Ville de L'Isle-Adam propose une exposition photographique itinérante, destinée à être exposée également dans la Ville de Pontoise, et met en place un concours photo sur le thème : « Impressions du quotidien sur le territoire de L'Isle-Adam, Pontoise et Auvers-sur-Oise. A la façon impressionniste : Porter un regard sensible sur le monde qui nous entoure ».

Considérant qu'il convient donc de mettre en place un règlement afin d'encadrer les conditions de participation et les modalités de ce concours.

Considérant que pour précision, ce concours, gratuit, est ouvert à toute personne majeure (ou mineure avec autorisation parentale) du 23 mai au 4 juillet 2026. Les fichiers devront être transmis à l'adresse mail de la bibliothèque Georges Duhamel de L'Isle-Adam.

Considérant que les gagnants du concours auront l'honneur de voir leurs œuvres exposées sur les grilles de la mairie pendant toute la durée du Festival Automne Impressionniste.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le règlement du concours photo organisé dans le cadre de l'évènement « Automne impressionniste », ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT